

## **Annexe III** Règlement d'examen

Brevet professionnel spécialité installateur dépanneur en froid et conditionnement d'air			CFA ou sections apprentissage habilités Formation continue en établissements publics		Candidats de la voie de la formation continue en établissements publics habilités		CFA non habilités Enseignement à distance Formation continue en établissements privés	
Épreuves	Unité	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E.1 : Préparation d'un système thermodynamique	U10	4	Ponctuel écrit	4 h	CCF		Ponctuel écrit	4 h
E.2 : Dépannage	U20	4	Ponctuel pratique	5 h	CCF		Ponctuel pratique	5 h
E.3 : Installation, mise en service et communication		10					Ponctuel	30
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un rapport d'activités	U31	2			CCF		oral	min
Sous-épreuve E32 : Installation et mise en service	U32	8	CCF				Ponctuel	8 h
E.4 : Mathématiques	U40	2	Ponctuel écrit	2 h	CCF		Ponctuel écrit	2 h
E.5 : Expression française et ouverture sur le monde	U50	3	Ponctuel écrit	3 h	CCF		Ponctuel écrit	3 h
E.6 : Langue vivante étrangère : Anglais	U60	1	CCF		CCF		Ponctuel oral	10 min (1)
Épreuve facultative (2) : Langue vivante	UF1	1	Oral		5 min de préparation 5 min d'interrogation			

<sup>(1) 5</sup> min de présentation et 5 min d'entretien.(2) La langue choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.